

CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 23 NOVEMBRE 2023

PROCES VERBAL SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L.121-17 du Code des Communes

Le Maire certifie que les conseillers municipaux sont convoqués ce jour par lettres individuelles et qu'un avis de cette réunion est affiché à la porte de la Mairie.

- ▶ RCVCB – NOUVEL ETAT ESTIMATIF DES TRAVAUX DU GITE COMMUNAL ET PRESENTATION DU NOUVEAU BUREAU D'ETUDES D'ARCHITECTURE
- ▶ CONVENTION POUR LE FONCTIONNEMENT ET LA GESTION DE LA SPA DU BOURBONNAIS
- ▶ DEMANDES D'ACCORDS DEFINITIFS POUR LES DOSSIERS DE SUBVENTIONS DU CONSEIL DE-PARTEMENTAL

Le Maire, Jean-Luc MARQUANT



NOMBRE DE CONSEILLERS

Exercice : 13

Présents : 8

Votants : 13

L'an deux mil vingt-trois, le 23 novembre à 19 heures, le Conseil Municipal de **SALIGNY SUR ROUDON**, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc MARQUANT, Maire

Date de la convocation : 18 novembre 2023

Étaient présents : MMES et MRS MARQUANT Jean-Luc, DESMOULES Maryse, CHABERT Gilles, LAINÉ Lionel, CHARPIN Karine, KLEE Arnaud, PACAUD Quentin, PERONNET Chantal.

Absent(s) excusé(s) : DE BARTILLAT Gérard, LAMOTTE Magali, DUBOIS Jean-Marie, PETIT Dominique, ROUX Sylvain

Absent (s) :

Procuration (s) : DE BARTILLAT Gérard à LAINÉ Lionel, LAMOTTE Magali à CHARPIN Karine, DUBOIS Jean-Marie à CHABERT Gilles, PETIT Dominique à DESMOULES Maryse, ROUX Sylvain à MARQUANT Jean-Luc.

Secrétaire de séance : KLEE Arnaud

Mme PONSON Célia du **Bureau d'études REALITES** a présenté au Conseil Municipal les scénarios d'aménagement du Centre bourg dans le cadre de la reconquête. L'ordre du jour était le suivant :

- Rappel – Contrat RCVCB
- Présentation de l'esquisse proposée
- Propositions d'ambiances
- Point planning

PROCES – VERBAL

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des présents le procès-verbal de la séance du 17 octobre 2023.

Délibération 52 / 2023 - RCVCB – ETAT ESTIMATIF DES TRAVAUX DU GITE COMMUNAL ET CONTRAT DE PRESTATION POUR LA MISSION DE SECURITE PROTECTION DE LA SANTE (SPS)

Monsieur le Maire expose au conseil municipal le nouvel état estimatif des travaux du gîte communal présenté par le bureau d'études d'architecture « Arch & Co » situé « 149, rue Nationale » à DOMPIERRE SUR BESBRE pour un montant total de **176 415.00 € HT et 211 698.00 € TTC** et réparti en huit lots.

Le Maire rappelle au conseil municipal que la coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (SPS) a pour objectif d'améliorer la sécurité et de protéger la santé des personnes qui travaillent sur les chantiers de bâtiment et de génie civil.

Ainsi, dès lors que deux entreprises ou plus interviennent de manière simultanée ou successive sur un chantier, une coordination SPS doit être organisée. Un coordonnateur SPS doit donc être désigné par le maître d'ouvrage représenté par la commune.

La société « Créa-Synergie » sise à DOYET présente le contrat de prestation et le devis pour la mission de Sécurité et de Protection de la Santé pour un montant total de **2 137.50 € HT et 2 565.00 TTC**.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- D'approuver :
 - o Le devis présenté par le bureau d'architecte « Arch & Co »
 - o Le devis présenté par la société Créa-Synergie
- D'autoriser le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

SPA DU BOURBONNAIS DE LUSIGNY - CONVENTION POUR LE FONCTIONNEMENT ET LA GESTION D'UNE FOURRIERE

Le budget de la SPA du Bourbonnais subit de plein fouet l'augmentation des coûts du carburant, de l'énergie, des charges du personnel, des soins vétérinaires, et de l'alimentation.

Après plusieurs années de maintien du tarif de la prestation de service fourrière, les membres du conseil d'administration n'ont donc eu d'autre choix que de faire évoluer le tarif à compter du 1^{er} janvier 2024, qui passera à 1.10 € par habitant.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide :de donner son accord pour la participation financière pour la prestation de service fourrière pour l'année 2024,

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ALLIER – DECISIONS DES ATTRIBUTIONS DEFINITIVES DES SUBVENTIONS DES PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET 2023

Le Maire informe l'assemblée des avis favorables de la commission permanente du Conseil départemental en date du 22 mai 2023 pour les programmes d'investissement inscrits au budget primitif 2023 et qui font l'objet de demandes d'accords définitifs, concernant les Plans de financements pour la *Reconquête du Centre Bourg*. Le Maire rappelle à l'assemblée que l'accompagnement financier du Département s'établit sur 30 % réparti selon trois orientations soit le cadre de vie 57 %, vitalité 26 %, habitat 17 %. Une vérification a été demandée auprès des services de la Direction de l'Aménagement du Territoire du Conseil Départemental afin de valider les demandes. N'ayant pas eu de retour par les services, le Maire propose au conseil municipal de reporter le point à la prochaine réunion.

INFORMATIONS

- a) **Une soirée documentaire** est prévue le mardi 5 décembre, à la salle des fêtes de SALIGNY sur ROUDON, à partir de 18 h 15 en présence de Franck PIZON qui présentera son nouveau documentaire consacré à la rivière Allier. L'entrée est gratuite. Mise à disposition de livres à la vente avec dédicace. Pour chaque livre vendu, 5 € seront reversés à l'Association des Parents d'Elèves.
- b) Une **journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie** est organisée le 5 décembre prochain dans la commune. C'est autour du souvenir de ceux qui sont morts durant cette période que les anciens Combattants d'AFN doivent se retrouver pour un hommage et un dépôt de gerbes.
- c) Les vendredi 8 et samedi 9 décembre, le **téléthon 2023** se mobilisera sur tout le territoire national. Cette année, le téléthon se déroulera le samedi 9 décembre 2023 de 8 h à 13 h sur le territoire de la commune, une urne sera déposée en Mairie pour le recueil des dons.
- d) La **Cérémonie des vœux de la municipalité** est prévue le samedi 13 janvier 2024 à 11 h à la salle des fêtes « Christine de Bartillat ». Un vin d'honneur clôturera ce moment d'échanges et de convivialité.

QUESTIONS DIVERSES

Date de la prochaine réunion : **mardi 19 décembre 2023**